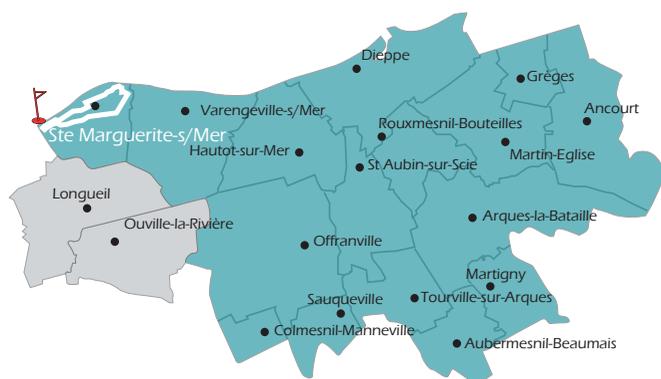


De la plage au Cap d'Ailly

Au départ de la plage de Sainte-Marguerite-sur-Mer, cette randonnée vous mènera vers le Cap d'Ailly et son phare perché sur la falaise. Vous traverserez le Bois de l'Ailly, un des trois Espaces Naturels Sensibles du territoire, site unique de Haute-Normandie pour la nature de son sous-sol et les espèces qui le peuplent.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Soyez prudents lors de la traversée sur les voies et les chemins.
- Ne jetez aucun déchet sur les chemins et les voies.
- Tenez les chiens en laisse.
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- Attention aux croisements sur les chemins (VTT, chevaux, engins agricoles).



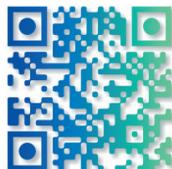
Renseignements

Office de tourisme Dieppe-Maritime

Quai du Carénage - Dieppe

Tél. : 02 32 14 40 60

www.dieppetourisme.com



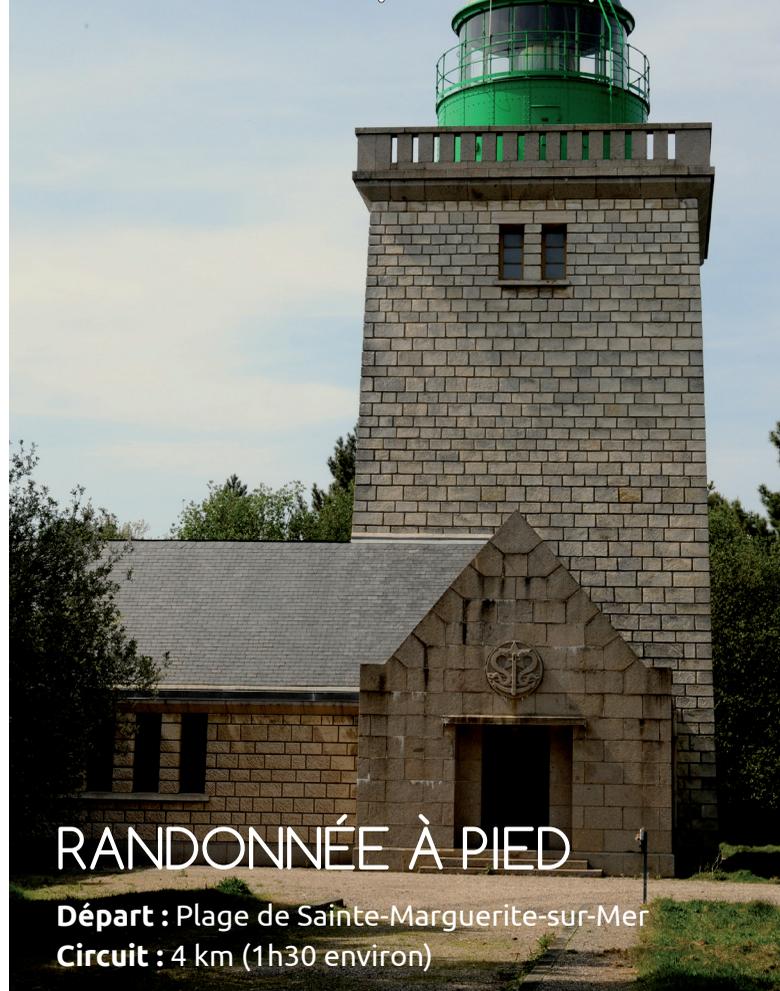
Réalisation : Service Communication
Dieppe-Maritime

Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visites disponibles auprès de l'office de tourisme Dieppe-Maritime.

Photo de couverture : Sainte-Marguerite-sur-Mer

Circuit 9

De la plage au Cap d'Ailly



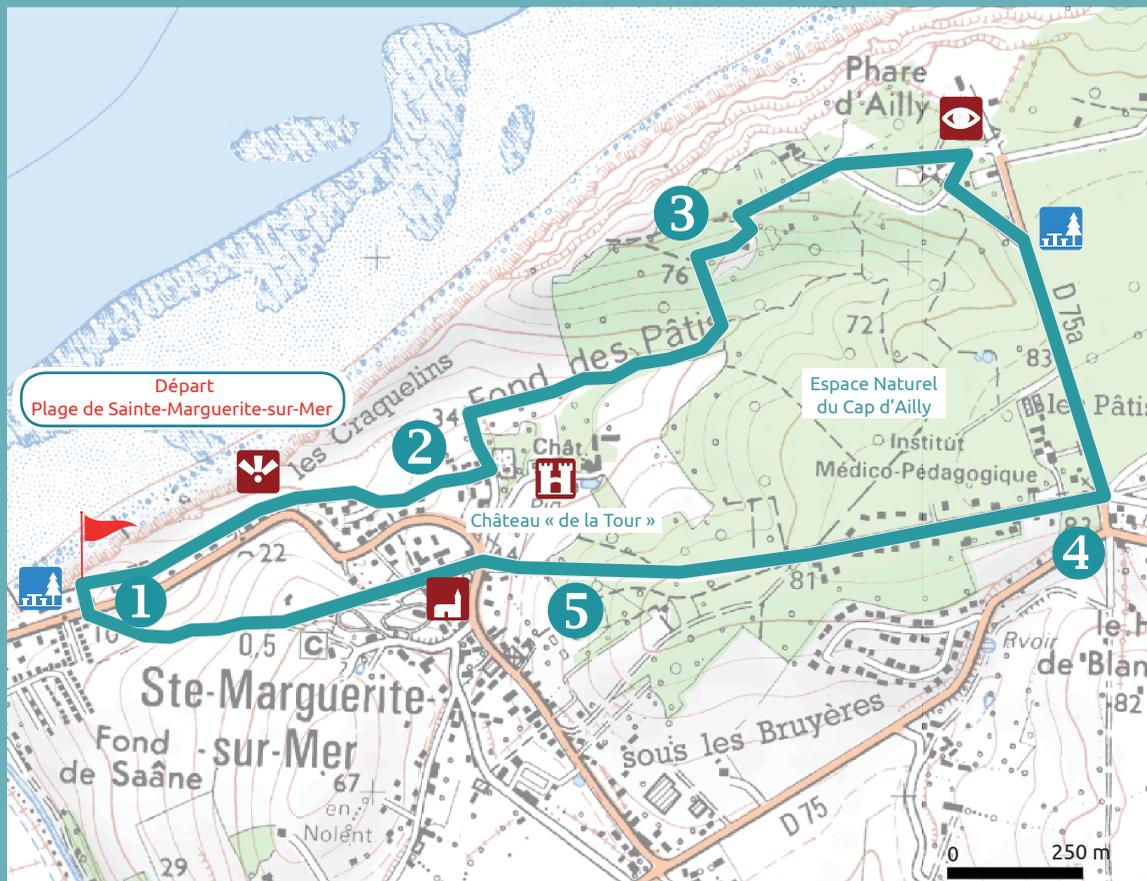
RANDONNÉE À PIED

Départ : Plage de Sainte-Marguerite-sur-Mer

Circuit : 4 km (1h30 environ)



dieppe-maritime
TOURISME



Circuit 9

Circuit :
4 km (1h30 environ)

Départ :
Parking de la plage,
Rue du front de mer,
Sainte-Marguerite-
sur-Mer

LÉGENDE

-  Point de départ & d'arrivée
-  Circuit
-  Point de vue
-  Curiosité
-  Edifice religieux
-  Château / Manoir
-  Aire de pique-nique

1 Le départ de la boucle se fait sur la plage de Sainte-Marguerite-sur-Mer, au niveau de la Saône. Longez la route de la Mer en direction de Varengeville-sur-Mer, jusqu'à la falaise. La plage a été le théâtre du **raid anglo-canadien du 19 août 1942** en vue de débarquer sur les côtes normandes. Un blockhaus, qui faisait partie de la défense allemande, est toujours présent sur cette plage. De la plage, au niveau des premières falaises, prenez sur la droite le chemin des Baies, sentier herbeux s'éloignant du parking de la plage, à la sortie de la commune. Arrivé au niveau de la résidence Bel Air, prenez la rue aux Juifs sur 150 mètres environ, puis le sentier rural sur la gauche vers le Fond des Pâtis.

2 Au bout du sentier rural, prenez à droite, longez le Fond des Pâtis et découvrez le bois de l'Ailly, son talweg, ses fougères et ses essences typiques des zones humides. Des randonnées sont proposées toute l'année, renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme.

3 Après une série de pont de bois, restez sur le sentier principal sur la droite jusqu'à un carrefour forestier (repéré par une passerelle de bois). Poursuivez le sentier sur la gauche, en remontant jusqu'à un nouveau croisement. Vous êtes au cœur de **l'Espace Naturel Sensible du Cap d'Ailly**, 60 hectares d'un site unique en Haute-Normandie, qui présente des particularités paysagères, fau-

nistiques et floristiques exceptionnelles. Deux choix s'offrent à vous. A gauche, vous pourrez découvrir **le phare d'Ailly**, puis le panorama des fausses falaises caractéristiques du cap, appelées « frettes », en empruntant le chemin du Sémaphore. Le phare est un ouvrage du XX^{ème} siècle d'une hauteur de 19,5 mètres.

4 A droite, vous parcourez le site par le sentier du Littoral (GR21), sur une distance d'environ 1,5 kilomètres. Vous découvrirez sur votre chemin les multiples mares éphémères du site et la variété d'essences forestières (chênes, châtaigniers, houx, hêtres, trembles, pins...). Enfin, vous pourrez admirer, sur votre droite, le châ-

teau dit « **Château de la Tour** », du nom de son ancien propriétaire. Cette superbe propriété date des XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles.

5 Arrivé au niveau de la route de la Mer, traversez vers **l'église de Sainte-Marguerite-sur-Mer**. Classée monument historique en 1921, sa construction date du XII^{ème} siècle, et elle reste l'un des rares édifices d'époque romane subsistant en Normandie. Prenez enfin le chemin du Presbytère, voie sans issue, sur la droite de l'église et suivez le chemin tout droit jusqu'au parking de la plage, à travers les prairies pâturées.